



Parent reparti dans son pays

Par **christoune**, le **10/06/2008** à **17:09**

bonjour j'aimerais savoir si je peux dechoire le pere de mon fils de ses droit parentaux a savoir qu'il ne sait pratiquement jamais occuper de lui ,mon fils a 14 ans maintenant il la reconnue sans mon accord quand j'etais enceinte mais il na jamais verser de pension alimentaire et il est reparti dans son pays que puis je faire et mes demarches merci